

## Commission Formation du 30 janvier 2020

### Relevé de Conclusions

18 présents dont 14 votants et 4 procuration (total 18 votants)

DÉLIBÉRATION	Responsables de la mise en œuvre (si nécessaire)	RÉSULTAT DU VOTE
<b>1- Présentation de l'ordre du jour</b>		
Maintien des points 1 et 2 Partie A <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des APPN en L2</li> <li>- Organisation des MTU en L2</li> </ul> Report du point 3 Partie A à l'ordre du jour de la prochaine Commission <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendriers 2020-2021</li> </ul>		
<b>PARTIE A</b>		
<b>1- Organisation des APPN en L2</b>		
Après présentation par N. DETHEVE et Ph. BERARD  <u>Vote de principe :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Maintien du prévisionnel 2019-2020 à 1503h pour APPN L2</li> <li>b) Mise en place d'un responsable d'UE qui se charge de coordonner l'organisation pédagogique de l'UE (les droits de tirage sont sous le contrôle du responsable pédagogique de la formation)</li> <li>c) Demande de présentation d'une règle de calcul des droits de tirage pour l'année prochaine</li> </ul> Une fiche de poste « Responsable d'UE » sera établie (Commission des personnels)	JC WECKERLE  Commission des personnels  Enseignants APPN	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Adoption à l'unanimité</li> <li>b) Adoption à l'unanimité</li> <li>c) Adoption à l'unanimité</li> </ul>

## 2- Organisation des MTU en L2

<p>Après présentation par E. DIVAY et P. CHABAUD</p> <p><u>Vote de principe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Mise en place d'un responsable d'UE qui se charge de coordonner l'organisation pédagogique de l'UE (les droits de tirage sont sous le contrôle du responsable pédagogique de la formation)</li><li>b) Présentation d'un projet d'organisation du MTU plus harmonisé.</li></ul> <p>Une fiche de poste « Responsable d'UE » sera établie (Commission des personnels)</p>	<p>JC WECKERLE</p> <p>Commission des personnels</p> <p>Enseignants MTU</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>a) Adoption à l'unanimité</li><li>b) Adoption à l'unanimité</li></ul>
<p><u>Vote de principe plus global :</u></p> <p>Mise en place d'un responsable d'UE pour toutes les UE de L1 et L2</p> <p>Une fiche de poste « Responsable d'UE » sera établie (Commission des personnels)</p>	<p>JC WECKERLE</p> <p>Commission des personnels</p>	<p>Adoption à l'unanimité</p>